

ASSISTANCE AUX PERSONNES

Durant cette période de confinement, la mairie, le CCAS, et certaines associations peuvent venir en aide aux personnes en difficulté : courses de première nécessité, rendez-vous médical urgent, liaison avec les assistants sociaux...

N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie par téléphone, soit pour soumettre votre question, soit pour signaler un(e) voisin(e) ou relation en difficulté.

Vous pouvez également accéder au site mis en place par le département de l'Orne pour prendre contact avec les services offerts, ou vous proposer comme aide : <https://orne.entraidonsnous.fr/>

Il s'agit d'un service gratuit de mise en relation.